

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/04/2022

Absents excusés : ROUDEZ BONAL Laurence (procuration à PAGES Olivier), PARROU Philippe

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Commune de Prudhomat

Fonctionnement 2021 :	Recettes de l'exercice =	732 713.29 €
	Dépenses de l'exercice =	534 956.05 €
Investissement 2021 :	Recettes de l'exercice =	321 752.98 €
	Dépenses de l'exercice =	455 283.44 €

Résultat de Fonctionnement 2021 : + 197 757.24 €

Résultat 2020 reporté : + 289 860.98 €

Résultat de Fonctionnement 2021 cumulé : + 487 618.22 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2021 sur le Budget 2022 :

Report en Fonctionnement : + 407 885.75 €

Report en Investissement : + 79 732.47 €

Le solde d'exécution 2021 du budget d'investissement reporté est de 34 363.82 € qui seront repris au 001 en recettes d'investissement pour 2022 soit un total de reprise de 521 982.04 €.

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

- Travaux de voirie en régie : **2 265.31 €**
- Travaux en régie de bâtiments : **4 302.62 €**
- Travaux en régie installation panneaux de voirie : **4 041.73 €**
- Travaux bâtiments communaux : **1 345.44 €**
- Honoraires travaux 2^{ème} tranche sur la Collégiale de Castelnaud : **108 404.01 €**
- Honoraires et frais d'études groupe scolaire de Prudhomat : **149 883.14 €**
- Aménagement Fontaine de Boscau : **31 626.68 €**
- Aménagement Parking Château : **29 595.60 €**
- Aménagement place du Château de Castelnaud avec la plantation de pieds de vignes et la mise en place d'une pergola : **5 195.08 €**

Service d'EAU de Prudhomat

Fonctionnement 2021 :	Recettes de l'exercice =	135 130.23 €
	Dépenses de l'exercice =	116 855.51 €
Investissement 2021 :	Recettes de l'exercice =	55 973.38 €
	Dépenses de l'exercice =	96 757.24 €

Résultat de Fonctionnement 2021 : + 64 483.32 €

Résultat 2020 reporté : + 50 208.60 €

Résultat de Fonctionnement 2021 cumulé : + 50 208.60 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2021 sur le Budget 2022 :

Report en Fonctionnement : + 68 483.32 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

- Travaux sur réseau d'eau en régie : **9 602.54 €**
- Achat de postes informatiques pour la gestion de tous les compteurs divisionnaires : **3 216.51 €**
- Travaux et honoraires concernant la réfection du réseau AEP Malbec : **10 587.14 €**
- Travaux et honoraires concernant l'amélioration de la qualité de l'eau : **32 394.56 €**

Service d'ASSAINISSEMENT de Prudhomat

Fonctionnement 2021 :	Recettes de l'exercice =	100 381.68 €
	Dépenses de l'exercice =	114 304.75 €
Investissement 2021 :	Recettes de l'exercice =	34 320.51 €
	Dépenses de l'exercice =	35 130.44 €

Résultat de Fonctionnement 2021 : - 13 923.07 €

Résultat 2020 reporté : + 49 439.01 €

Résultat de Fonctionnement 2021 cumulé : + 35 515.94 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2021 sur le Budget 2022 :

Report en Fonctionnement : + 35 515.94 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

- Honoraires concernant les travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Gaubert –Cantegrel : **10 003.97 €**

Lotissement Champs de Nicole

Fonctionnement 2021 :	Recettes de l'exercice =	14 581.62 €
	Dépenses de l'exercice =	39 183.52 €
Investissement 2021 :	Recettes de l'exercice =	0.00 €
	Dépenses de l'exercice =	14 581.44 €

Résultat de Fonctionnement 2021 : - 24 601.90 €

Résultat 2020 reporté : 34 885.18 €

Résultat de Fonctionnement 2021 cumulé : 10 283.28 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2021 sur le Budget 2022 :

Report en Fonctionnement : 10 283.28 €

Les principales dépenses réalisées sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

- Travaux de réseaux et chemins d'accès : **8 820.00 €**

Suite à la présentation des comptes administratifs par Monsieur le Maire, et celui-ci ayant quitté la salle afin qu'il soit procédé au vote, Madame Josette FROMENTEZE, 1^{er} adjoint, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les comptes administratifs 2021 de la commune, des services d'eau et d'assainissement. Les comptes administratifs 2021 sont votés à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 :

Budget communal :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 1 136 052.16 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 1 934 524.05 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2022 :

- Achat matériel
- Travaux d'entretien sur les bâtiments communaux
- Fin des travaux d'entretien extérieur et d'assainissement de la Collégiale de Castelnau – 2^{ème} tranche
- Agrandissement et de rénovation du Groupe Scolaire de Prudhomat : appel d'offres et début des travaux
- Eclairage public à Champs de Nicole
- Travaux d'enfouissement de réseaux à Champs de Nicole
- Travaux de restauration et de protection des vitraux de l'Eglise de Saint Martin des Bois
- Création du Site Internet
- Divers travaux en régie

Budget d'eau :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 184 309.80 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 76 879.15 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2022 :

- Achat matériel
- Installation borne à incendie
- Travaux d'entretien sur réseau d'eau

Budget d'assainissement :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 117 381.52 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 78 526.27 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2022 :

- Travaux d'entretien sur réseau d'assainissement
- Achat matériel
- Diagnostic du réseau d'assainissement

Budget Lotissement Champs de Nicole :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 31 955.28 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 14 581.44 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2022 : aucun

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 :

Après avoir procédé au calcul du produit nécessaire à l'équilibre du budget 2022, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal **de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2022 :**

- Un maintien du taux pour le Foncier Bâti, soit : 43.42 %
- Un maintien du taux pour le Foncier Non Bâti, soit : 187.92 %

SIVU MAISON BREL

Fonctionnement 2021 :	Recettes de l'exercice =	123 915.66 €
	Dépenses de l'exercice =	123 740.31 €
Investissement 2021 :	Recettes de l'exercice =	120 000.00 €
	Dépenses de l'exercice =	5 600.00 €

Résultat global de clôture 2021 : + 119 873.97 €

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la dissolution du Syndicat SIVU Gestion Maison Brel, par intégration de l'excédent pour moitié, à parts égales, entre les Communes de Prudhomat et Loubressac.

AIDE AUX ETABLISSEMENTS EN CONTRAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de plusieurs établissements du secondaire dans lesquels des enfants de la commune sont inscrits.

Ces établissements souhaitent organiser des voyages scolaires et ils demandent une participation communale.

Le Conseil Municipal accepte d'apporter une aide à hauteur de 50 € par élèves du secondaire qui sont inscrits dans des collèges ou lycées qui sont sous contrat avec l'Education Nationale.

CREATION COMMISSION TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE DE PRUDHOMAT

La commission travaux « Groupe Scolaire de Prudhomat » est créée et composée comme suit : Francis AYROLES, Josette FROMENTEZE, Didier BERGES, Laurence ROUDEZ BONAL, Olivier PAGES, Guillaume TEULET et Jean-Michel CASTANET.

ENTREPRISES RETENUES - PROJET DE RENOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE PRUDHOMAT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions rendues par les entreprises concernant les travaux d'agrandissement et d'extension du Groupe Scolaire de Prudhomat.

Après étude de ces propositions par la commission d'appels d'offres et par l'Agence d'Architecture ARKHIDEA, chargée du projet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 Désamiantage :	DECUTIS	= 17 770.00 €
- Lot 2 Curage / Recyclage :	BATI 82	= 19 367.75 €
- Lot 3 VRD / Espaces verts :	TPJ	= 171 626.00 €
- Lot 4 Déconstruction / Gros œuvre :	TRUEL MACONNERIE	= 350 974.00 €
- Lot 5 MOB / Charpente bois / Bardage bois :	REALISATIONS JAUZAC	= 84 941.00 €
- Lot 6 Charpente métallique / Serrurerie :	MAMBERT	= 135 270.00 €
- Lot 8 ITE / Ravalement :	ARB FACADES	= 56 450.84 €
- Lot 9 Plâtrerie / Isolation / Peinture :	ALLIANCE 360	= 184 999.07 €
- Lot 10 Menuiseries extérieures / intérieures :	MENUISERIE DELNAUD	= 150 270.76 €
- Lot 11 Revêtement sols / Faïence :	MERTZ CARRELAGE	= 58 763.92 €
- Lot 12 Chauffage / Ventilation / Plomberie :	FAUGERAS TS	= 220 042.55 €
- Lot 13 PAC / Forage / Sondes géothermiques :	FAUGERAS TS	= 74 714.11 €
- Lot 14 Electricité :	AEL AVENIR ELECTRIQUE	= 114 931.80 €
- Lot 15 Photovoltaïque :	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	= 26 500.00 €

Le Lot 7 « Couverture / Etanchéité / Zinguerie » sera traité directement avec une entreprise étant donné que les deux consultations ont été infructueuses.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 14 voix pour et 1 abstention et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

D'autre part, Monsieur le Maire précise que la 1^{ère} réunion de chantier pour le lancement des travaux est prévue le jeudi 7 avril 2022 à 9h30. Elle sera animée par Monsieur Nicolas MAZOT de la société CO-Pilot et par le bureau d'architectes Arkidhée.

BUDGETS PRIMITIFS 2022 SIVU JARDIN D'ENFANTS ET SIVU ANIMATION PERISCOLAIRE

Budget SIVU Jardin d'Enfants :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 220 741.46 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 506.22 €

Budget SIVU Animation Périscolaire :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 292 119.12 €
- Pas de programme d'investissement à la section d'investissement

SITE DE LA GRAVIERE DE REINGUES A PRUDHOMAT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le programme LIFE Rivière DORDOGNE mis en place pour l'E.P.T.B. EPIDOR sur l'ensemble du linéaire de la Vallée de la Dordogne.

Il rappelle également les financements de l'Europe, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du SMDMCA (Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère aval) autour de la restauration et de renaturation de l'ancienne Gravière de Reingues, propriété de Monsieur Alain LARRIBE.

L'ensemble des parcelles concernées se trouve dans une zone des champs d'expansion de crues et font l'objet d'un classement en zone d'aléa fort dans le cadre du P.P.R.I. Dordogne amont.

De par sa position, cette ancienne gravière, représente un milieu remarquable avec de forts enjeux écologiques, paysagers attractifs et valorisables dans le cadre d'une ouverture au public. Sa préservation est donc indispensable.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la volonté de la SAFER de préempter l'ensemble des parcelles aujourd'hui mises à la vente et pour lesquelles Monsieur Alain LARRIBE a trouvé un acquéreur.

Au vu des éléments exposés, le Conseil Municipal de Prudhomat délibère à l'unanimité pour le rachat de ces parcelles à la SAFER afin de mettre en place le projet via le programme LIFE Rivière DORDOGNE soutenu par EPIDOR.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUVALDOR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Cauvaldor a décidé de mettre en place le dispositif « Plan Vigifoncier » avec la SAFER.

Le budget 2022 voté par Cauvaldor est le suivant :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 28 172 000.00 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 26 664 000.00 €

Le service dédié à la population propose des aides aux étudiants en médecine.

CONSEIL D'ECOLE

Monsieur Olivier PAGES fait le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 15 mars 2022. Les effectifs sont de 105 élèves pour la prochaine rentrée scolaire. Les enfants ont pu bénéficier de diverses animations :

- Travail sur l'Hiver et sur le Printemps
- Fête du Carnaval
- Projet d'organisation d'olympiades
- Participation à la dictée du Tour de France

Les enseignantes remercient la Conseil Municipal pour la pose du lino par les agents communaux qui permet d'améliorer l'isolation phonique de l'école provisoire.

DIAGNOSTIC RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Une 2^{ème} analyse est actuellement en cours afin d'apporter des compléments d'information pour cette étude.

EGLISE DE SAINT MARTIN DES BOIS

Monsieur Didier BERGUES propose de valider le devis de Madame Chantal JEAN d'un montant de 1 840 € pour la restauration et la protection des vitraux de l'Eglise de St Martin des Bois.

Un dossier de subvention pour un fonds de soutien à la restauration du patrimoine sera déposé prochainement auprès de la Communauté de Communes Cauvaldor.

Il informe le Conseil Municipal des travaux effectués : abattage du tilleul, mur du cimetière remonté...

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Madame Karina RZEPA au service administratif sera reconduit du 13 avril 2022 au 31 décembre 2022.

DONNEURS DE SANG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une opération « Don du sang » au Château de Castelnau le 21/09/2022 de 12h00 à 17h00. Le parking de Castelnau sera gratuit à l'occasion de cette manifestation.

PRISE DE PAROLE COLETTE FREGEAC – FASO LOT

Madame Colette FREGEAC fait part au Conseil Municipal des différentes Journées d'animation FASO LOT en partenariat avec les Amis de Cornac :

- Le 12 juin : Chasse aux énigmes à Castelnau à partir de 15h30
- Le 3 juillet : « Le bronze et la pierre » à Cornac – 10h30 à 18h00
- Les 4, 5 et 6 juillet : stage de bronze de 10h00 à 18h00 à Cornac par Karim Ouédraogo
- Le 21 août : Africa Cornac de 10h30 à 18h00

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 20 mai 2022 à 20h30
- Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H50

Le Maire

